



4 JUILLET 2007

Nouveau test génétique de dépistage spécifique du cancer de la prostate

Enfin une réponse aux critiques contre le PSA ?

Un nouveau test génétique de dépistage spécifique du cancer de la prostate est désormais disponible aux Cliniques universitaires Saint-Luc (UCL). Son nom ? Le Progenza™ PCA3. Développé par la société Gen-Probe, ce test est le premier test génétique diagnostique non invasif pour le cancer de la prostate. Il vient compléter l'arsenal diagnostique actuel.

Le cancer de la prostate est le cancer le plus commun en Europe du Nord et de l'Ouest et l'un des plus fréquents chez l'homme, principalement après 60 ans.

Jusqu'à maintenant, le dépistage du cancer de la prostate était réalisé sur la base d'un test sanguin (dosage du PSA) et d'un toucher rectal. Ce test PSA a été récemment très critiqué par le *Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE)* en raison de son manque de spécificité. Son utilisation systématique du test chez des patients non informés entraîne en effet le recours à un grand nombre de biopsies de la prostate. Si ces biopsies permettent de détecter précocement des cancers agressifs, elles mettent aussi en évidence beaucoup de cancers de prostate qui ne menacent pas la santé des patients ; elles génèrent ainsi beaucoup de stress et exposent les patients à des traitements inutiles.

Le nouveau test génétique « Progenza™ PCA3 » proposé par les Cliniques universitaires Saint-Luc devrait aider les urologues à détecter les patients chez qui les biopsies ne sont pas réellement nécessaires.

Actuellement, cinq laboratoires en Europe sont équipés et accrédités pour ce test et seuls trois d'entre eux sont déjà en mesure de réaliser l'analyse en routine. Parmi ceux-ci : le Centre de Technologies Moléculaires Appliquées des Cliniques universitaires Saint-Luc, laboratoire de référence en la matière.

Comment fonctionne le Progenza™ PCA3 ?

Le nouveau test génétique « Progenza™ PCA3 » permet de rechercher, dans les urines du patient, l'expression d'un gène (le gène PCA3) spécifique des cellules cancéreuses prostatiques. La détection de ce gène (sur les cellules recueillies dans les urines après

toucher rectal) constitue un signal sensible et spécifique indiquant l'existence d'un cancer de prostate. Ce test permet donc de réduire le nombre de biopsies actuellement nécessaires au diagnostic et de les remplacer par l'analyse d'un simple échantillon d'urine.

Efficacité prouvée

Les premiers résultats belges du nouveau test Progensa™ PCA3 ont été présentés le 2 juin 2007 lors de la réunion annuelle de la Société Belge d'Urologie. Ils suggèrent que le recours à des biopsies de la prostate pourrait ainsi être évité chez 30 à 40% des patients, sans pour autant passer à côté des cancers agressifs.

Le Progensa™ PCA3 en pratique

Concrètement, l'indication du test doit être posée par l'urologue. Les résultats du test sont rapidement accessibles, soit par tél. : 02 764 39 26 – 02 764 33 32, soit par e-mail : pca3@ctma.be.

Plus d'informations

N'hésitez pas à contacter les Prs Tombal et Gala si vous souhaitez obtenir plus d'informations concernant le Progensa™ PCA3.

- Pr Bertrand Tombal, Service d'urologie des Cliniques universitaires Saint-Luc, tél. : 02 764 14 15, e-mail : Bertrand.Tombal@uclouvain.be
- Pr Jean-Luc Gala : responsable du Centre de Technologies Moléculaires Appliquées (CTMA) des Cliniques universitaires Saint-Luc, tél. : 02 764 31 65, e-mail : jean-luc.gala@uclouvain.be, pca3@ctma.be



Contact Presse

Cliniques universitaires Saint-Luc (UCL) – avenue Hippocrate 10 – 1200 Bruxelles

Service communication : Géraldine Fontaine

geraldine.fontaine@clin.ucl.ac.be

☎ 02 764 11 95

☎ 02 764 89 02

www.saintluc.be